



CROUS DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
Recrutement sans concours externe – Session 2023

Avis de recrutement

d'Adjoint.e Technique de Recherche et de Formation (C1)
BAP G – Fiche métier G5B45 : Opérateur-rice logistique

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements (JO du 26 mars 2023).

1°. Nombre de poste à pourvoir au Crous des Antilles et de la Guyane : 1

Emploi types, BAP, Corps métiers administratifs	Catégorie	Nombre de poste à pourvoir	Situation géographique du poste
Opérateur-rice logistique BAP G Referens III : G5B45	C	1 - externe	Schoelcher (Martinique)

2°. Date de prise de fonction : **01^{er} septembre 2023**

3°. Les candidats qui s'inscrivent auprès du centre organisateur « **CROUS DES ANTILLES ET DE LA GUYANE** » doivent établir un **dossier de candidature**, téléchargeable sur le site du Crous des Antilles et de la Guyane à l'adresse suivante :

<http://www.crous-antillesguyane.fr>

≥ Le Crous ≥ Nous recrutons

Le dossier de candidature peut également être **récupéré au service des Ressources Humaines**.

4°. Les candidats doivent imprimer et envoyer leur dossier de candidature puis l'envoyer par voie postale, **accompagné des pièces justificatives** (lettre de motivation, CV détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupées, photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport), **en recommandé simple**, à l'adresse suivante :

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
Crous des Antilles et de la Guyane
Campus de Fouillole BP 51
97152 POINTE-A-PITRE CEDEX

Conditions d'accès : conditions générales d'accès à la fonction publique – aucun diplôme n'est exigé pour ce recrutement.

5°. La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **jeudi 27 avril 2023** (cachet de la poste faisant foi).

NB : Tout dossier d'inscription aux concours ITRF portant un cachet de la poste postérieur au jeudi 27 avril 2023 sera automatiquement refusé.

6°. Une commission est chargée d'examiner les candidatures. Ce jury est composé d'au moins trois (3) membres désignés par le Directeur général dont au moins un membre extérieur à l'établissement où le recrutement se déroule. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, le jury procède à l'audition des candidats.

7°. La fiche métier correspondant à l'emploi type du REFENS III, est publiée et consultable sur le site du Crous des Antilles et de la Guyane : <http://www.crous-antillesguyane.fr>

≥ Le Crous ≥ Nous recrutons

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser au service des ressources humaines :

↳ par voie téléphonique aux **0590 89 59 22 M. Olivier CHALINE - DRH**
0590 21 75 29 Mme l'adjointe au DRH
0590 89 46 58 Mme Franciane CALPAS

↳ par mail à examens@crous-antillesguyane.fr

Pointe-à-Pitre le 28 mars 2022

